



DOSSIER DE PRESSE
10 mai 2022

La Confluence

**Un quartier solidaire, engagé
dans la transition écologique**



SOMMAIRE

04ÉDITOS

06COMMUNIQUÉ

10LA CONFLUENCE, UN QUARTIER VIVANT
ET CRÉATIF POUR TOUS

16DES ESPACES PUBLICS GÉNÉREUX, VÉGÉTALISÉS,
AU PROFIT DES MODES ACTIFS

26PERRACHE : MIEUX RELIER LE NORD
ET LE SUD DE LA PRESQU'ÎLE

28RETROUVER LE CONTACT AVEC LE RHÔNE

30POURSUIVRE ET RENFORCER
LA DYNAMIQUE D'INNOVATION

36CALENDRIER PRÉVISIONNEL



ÉDITOS



© Thierry Fournier

Bruno Bernard

Président de la Métropole de Lyon

« Quartier emblématique de la Métropole, La Confluence est une vitrine des compétences lyonnaises en architecture et en innovation technique. De la place Carnot au confluent de la Saône et du Rhône, le projet urbain concerne un territoire de 150 hectares. À terme, c'est un doublement de ce centre historique qui aura été mené.

Aujourd'hui, comme hier, nous avons à cœur de soutenir et d'accompagner ce projet phare pour la Métropole de Lyon. Depuis 2 ans, nous travaillons pour enrichir le projet et réorienter certains points, pour faire de La Confluence un quartier exemplaire, intégrant les enjeux environnementaux et sociaux qui nous sont chers : logements et locaux d'activité abordables, végétalisation, espaces publics piétonniers, haute performance des constructions et réhabilitations... Je salue d'ailleurs le travail partenarial de grande qualité que nous menons avec la ville de Lyon et la SPL Lyon Confluence à ce sujet. Nos ambitions sont de créer un quartier à vivre, adapté à tous les parcours, mais aussi un quartier connecté aux fleuves et ouvert sur le reste de la Métropole. »



© Pauline Fivel

Grégory Doucet

Maire de Lyon

« Depuis 20 ans, Lyon Confluence est l'un des plus grands projets urbains en France. Transformée grâce à des architectes de renommée internationale, sous l'impulsion de la Ville et de la Métropole de Lyon, la Confluence est aujourd'hui un véritable cœur urbain, accueillant des équipements, un pôle créatif et culturel majeur, des espaces publics de qualité, des logements innovants. Nous avons souhaité amener ce projet encore plus loin, pour que la qualité de vie soit véritablement la priorité de l'aménagement de ce quartier, avec la recherche d'un équilibre plus juste entre les fonctions de la ville. Logements abordables, qualité architecturale et écologique, commerces de proximité, apaisement des déplacements, végétalisation, reconnexion avec le reste Presqu'île et avec le fleuve Rhône, confortement des lieux culturels... sont les maîtres mots des inflexions que nous avons souhaité apporter au projet Lyon Confluence, pour le bien-être de toutes et tous. Je tiens à remercier les équipes de la SPL Lyon Confluence pour ce travail de qualité au service d'une nouvelle qualité urbaine. »



Lyon, le 10 mai 2022

COMMUNIQUÉ

La Métropole et la Ville de Lyon portent l'ambition commune de faire de La Confluence un quartier qui conjugue harmonieusement qualité urbaine, mixité sociale, biodiversité, activités économiques et créatives. Les espaces publics apaisés feront la part belle aux piétons et aux modes actifs. Pour atteindre ces objectifs, différentes inflexions sont apportées à la phase 2 du projet urbain.

Renforcer la mixité sociale et fonctionnelle du quartier

La part du logement abordable va être portée à 60%, en développant

notamment l'accès social via le bail réel solidaire.

La SPL Lyon Confluence, pour répondre à la volonté d'accueillir une réelle diversité d'activités sur son territoire, va proposer des parcours immobiliers adaptés à la typologie des entreprises et favoriser plus particulièrement l'implantation de structures du secteur de l'ESS, de l'artisanat et du commerce local de proximité tout en continuant de conforter un pôle culturel et créatif reconnu, autour du Musée des confluences, d'Arty Farty, du Marché Gare et du Périscope, du Sucre et de la Sucrière.

Aménager les espaces au bénéfice des piétons et des modes actifs

Si La Confluence bénéficie déjà d'aménagements qui assurent aux piétons des déplacements agréables et sécurisés, l'objectif est d'aller plus loin en portant une attention particulière au développement des mobilités décarbonées, au renforcement de l'offre de transports en commun et à la création d'aménagements dédiés aux modes actifs (cheminements piétons larges et sécurisés, voies Lyonnaises, stationnement vélo, etc). Des solutions alternatives seront mises en place pour accompagner le changement des comportements.

Créer davantage d'espaces publics apaisés, végétalisés et à hauteur d'enfant

La végétalisation des espaces publics de la ZAC 2 sera renforcée, avec de nombreuses plantations le long des rues et la création de nouvelles places. Ainsi, d'ici 2030, plus de 2 000 arbres auront été plantés dans le quartier de La Confluence.

Par exemple : La Transversale, en limite du Champ sera transformée en l'Allée Canopée, artère arborée, accueillante pour les piétons et les modes doux agrémentée de lieux de fraîcheur et de fontaines. Ouvrant sur le cœur du Champ, une aire de jeux monumentale formera un équipement ludique majeur pour les enfants.

La rue Delandine, face au futur groupe scolaire, deviendra « Le chemin des écoliers », une place jardin de 3 500 m² composée de bosquets, comprenant des mini forêts pédagogiques, un jardin d'observation de la biodiversité et du mobilier ludique.



Relier le quartier au reste du territoire

La porosité entre le nord et le sud de la Presqu'île au niveau de Perrache sera renforcée, en poursuivant dans un premier temps la transformation du secteur, avec la simplification des cheminements piétons et vélos, ainsi que la valorisation des espaces publics et des bâtiments. À plus long terme, la voûte Est et le passage piéton-cyclistes sous M6 et M7 seront réhabilités. Les liens avec le Rhône seront progressivement retissés, avec l'ambition de poursuivre la reconquête du site par le déploiement du Champ, d'investir les quais bas du Rhône et de faciliter le franchissement du carrefour Pasteur et de l'autopont.

Continuer à innover et accélérer la transition écologique

La Métropole et la Ville de Lyon entendent également poursuivre la dynamique d'innovation ancrée dans l'ADN de La Confluence, tant dans l'innovation architecturale avec le recours aux matériaux biosourcés, la performance environnementale des bâtiments, que la production d'énergies renouvelables au profit des habitants, pour accélérer la transition écologique du territoire.

L'aménagement du quartier de La Confluence se poursuivra dans une préoccupation constante d'être au plus près des usages actuels et futurs des habitants et usagers, notamment en menant des observatoires réguliers permettant de recueillir leurs attentes et d'évaluer les actions mises en œuvre.

Chiffres clés

150 hectares

Phase 1 (2003-2018)

→ **41** hectares

→ **417 000 m²**

Phase 2 (2012-2030)

→ **35** hectares

→ **420 000 m²**

Budget

Phase 1

258 M€

Phase 2

384 M€

Budget Total

642 M€



À terme :

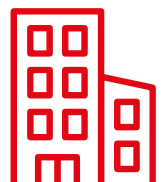
60% de logement abordable

+ 2 000 arbres plantés





GARANTIR UN ÉQUILIBRE ENTRE QUALITÉ DE VIE ET MIXITÉ SOCIALE



1. Renforcer l'offre de logements abordables

L'accès à un logement abordable est un enjeu majeur. L'objectif est de permettre à toutes et tous de se loger à toutes les étapes de leur vie et quelles que soient leurs ressources. La mixité sociale à La Confluence

Produire **60%**
de **logements maîtrisés** et
40% de **logements libres**

est un choix volontariste affirmé dès la conception du projet. Le quartier offre d'ores et déjà un schéma résidentiel complet avec l'ensemble des solutions permettant à chacun d'effectuer son parcours de vie en

centre-ville, via le logement étudiant, le logement locatif social, l'accèsion sociale à la propriété, l'accèsion libre, le logement intergénérationnel ou pour personnes âgées.

Aujourd'hui, l'objectif de mixité sociale est renforcé, avec l'augmentation de la part de logement social.

Dans la 1^{re} phase, côté Saône, la mixité sociale s'élevait à 25%.

Part du logement abordable

	2012 (création de la ZAC2)	2022
PLUS PLAI	25%	35%
PLS	7,5 %	5%
Accession sociale	7,5 %	-
Prix maîtrisé	10%	-
BRS	-	20%
Total	50%	60%

Afin de proposer un parcours résidentiel intégré et inclusif, la Confluence va porter la part de bail réel solidaire, une forme d'accèsion à la propriété très inférieure aux prix du marché, de 0 à 20% sur les 10 derniers îlots restant à commercialiser au sud de la rue Montrochet.

Pour **1200**
logements restant à produire :

240 BRS

420 PLUS/PLAI

60 PLS

460 LIBRES

Nombre d'habitants

→ aujourd'hui : **14 000**

→ horizon 2030 : **17 000**

Nombre de logements

→ **phase 1 : 2 000** logements

→ **phase 2 : 2 300** logements

La Confluence contribuera également davantage à la production de logements de la Ville et de la Métropole de Lyon avec la création, en moyenne, de 160 logements par an jusqu'en 2030 sur les 1 200 logements restant à réaliser dans la ZAC 2.

Cela s'inscrit dans l'objectif de la Ville de Lyon d'atteindre les 25% de logements sociaux d'ici la fin du mandat, conformément à la loi SRU.

Le bail réel solidaire (BRS)

Le bail réel solidaire (BRS), un outil en faveur des ménages avec des ressources limitées et souhaitant accéder à la pleine propriété.

À travers la dissociation du foncier et du bâti, les ménages, sous conditions de ressources, achètent la propriété bâtie de leur logement à des prix très inférieurs aux prix du marché. La foncière solidaire du Grand Lyon demeure propriétaire du foncier et perçoit une redevance mensuelle. Les ménages peuvent revendre le logement avec une plus-value limitée, ce qui freine la spéculation immobilière dans la très longue durée.

B1C1, de nouveaux logements qui concilient logements abordables et haute qualité environnementale.

→ **60%** de logements aidés et logements locatifs sociaux dont **20%** de logements à baux réels solidaires.

→ **40%** de logements libres destinés aux propriétaires occupants avec un prix moyen plafonné et une part de logement investisseur limitée (25%).





2. Favoriser l'implantation des structures de l'économie sociale et solidaire et de l'artisanat et faire de La Confluence un territoire culturel et créatif de portée européenne

La Confluence offre une place pour toutes les fonctions de la ville, avec des bâtiments qui mixent logements, bureaux, commerces de proximité, équipements administratifs et de loisirs.

La Confluence, c'est aussi un territoire culturel et créatif reconnu, autour du Musée des confluences, d'Arty Farty, du Marché Gare et du Périscope, du Sucre et de la Sucrière. Cette vocation sera renforcée, avec des lieux de formation, de création et de travail mais aussi de diffusion qui viendront mailler l'ensemble du quartier.

Nombre de salariés

→ aujourd'hui : **16 000**

→ horizon 2030 : **25 000**

Les observatoires sur ce territoire mettent en évidence une image attractive en raison de l'accessibilité en transports en commun, de l'offre de services de La Confluence et d'une ambiance agréable à vivre.

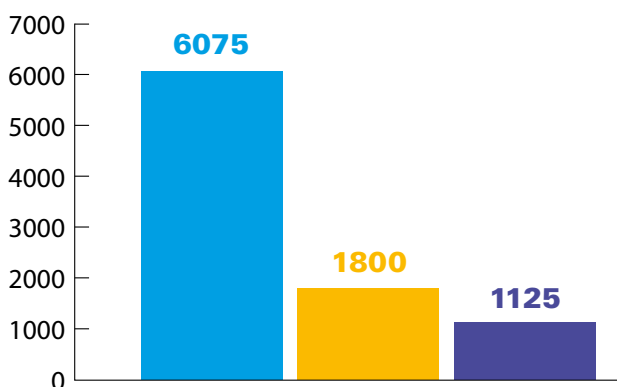
Cependant, tout un segment de l'offre locative ou à la vente était, jusqu'à présent, absent : activités émergentes, économie sociale et solidaire, artisanat, production.

Offrir des locaux d'activité en rez-de-chaussée adaptés

L'objectif est d'accueillir davantage d'activités du secteur de l'ESS, d'artisans et de commerces de proximité locaux et indépendants. Dans cette perspective, la SPL Lyon Confluence proposera des montages immobiliers innovants et favorisera l'investissement responsable.

Objectif pour 2030

(en m² de sdp)



- Commerces **67,5 %**
- Artisanat / ESS **20 %**
- Services de proximité **12,5 %**



La Confluence plus solidaire

→ Sur les 10 derniers îlots restant à commercialiser d'ici 2030, une surface d'environ **1 800m²** sera allouée aux activités de l'économie sociale et solidaire et de l'artisanat.

Accompagner le parcours immobilier des entreprises sur le territoire

Plus largement, La Confluence entend proposer des offres immobilières économiquement adaptées aux besoins des entreprises, en fonction de leur maturité, de leur taille et de leur typologie d'activité.

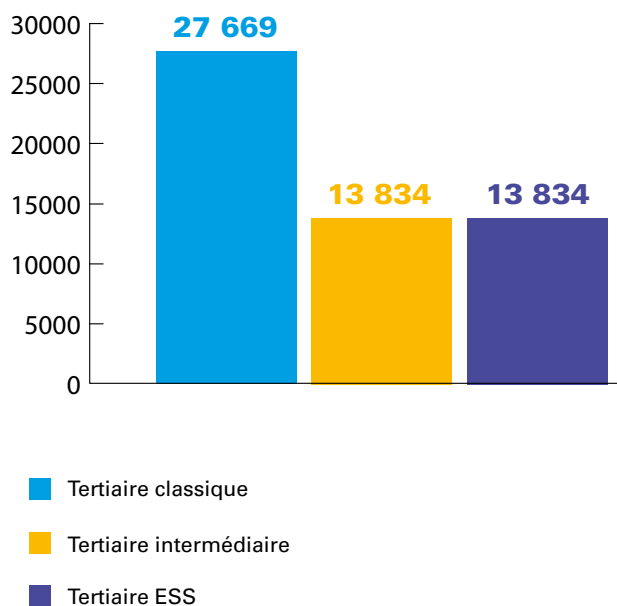
Il s'agit d'accompagner les différents parcours immobiliers des entreprises en croissance en apportant la diversité d'offre adaptée pour tous :

- grands sièges et PME ;
- start-ups de H7 en sortie d'incubation avec une offre immobilière « intermédiaire » et adaptée ;
- entreprises de l'économie sociale et solidaire avec une offre tertiaire abordable ;
- entreprises créatives et fabricantes ;
- artisans, métiers du BTP et de la maintenance.

Leurs besoins ont été identifiés ainsi :

- être à proximité de l'incubateur et du centre de formation ;
- avoir un niveau de loyer en adéquation avec leur capacité financière ;
- offrir une proportion de bureau pour l'acquisition / vente à preneur.

Programmation des 55 337 m² de bureaux à produire sur le quartier



Des hauteurs mesurées

Le projet fait la part belle à des immeubles avec des hauteurs équilibrées au sein de toute la ZAC 2, sans immeuble de grande hauteur, tout en maintenant la constructibilité du projet avec 1 200 logements et 47 000 m² dédiés aux activités économiques.



DES ESPACES PUBLICS GÉNÉREUX ET APAISÉS AU PROFIT DES MODES ACTIFS

L'aménagement des espaces publics et des bâtiments répond à la volonté de la Métropole et de la Ville de Lyon de limiter la place de la voiture au profit de la végétalisation et de davantage d'espaces pour les modes actifs. Cela encourage la marche à pied et le vélo et favorise la logistique décarbonée.

Le tramway T2 a été prolongé jusqu'au cœur de La Confluence et le cadencement du tramway T1 a été augmenté. De même, des aménagements cyclables complémentaires se densifient, à l'instar du cours de Verdun et M7 qui s'inscrivent dans le schéma des voies lyonnaises. Enfin, le tronçon de l'autoroute qui se trouvait au cœur de la ville a été déclassé et est destiné à devenir un boulevard urbain.

1. Des mobilités actives et décarbonées

La mobilité constitue le premier facteur de l’empreinte carbone, avec des émissions moyennes de 3 tonnes de CO₂ par an et par voiture.

La Confluence bénéficie déjà d’aménagements qui assurent aux piétons des déplacements agréables et sécurisés :

- les rives de Saône (2,5 km) et la place nautique sont réservées aux piétons ;
- le pont Raymond Barre offre une liaison piétonne et modes doux de qualité entre La Confluence et Gerland ;
- récemment, la circulation dans le périmètre du centre commercial,

de la darse et de l’hôtel de Région a été apaisée, grâce à la piétonnisation du cours Charlemagne entre la rue Montrochet et le quai Antoine Riboud.

L’ambition actuelle est de faire de La Confluence un quartier avant tout piéton, où l’usage des transports en commun et du vélo est facilité, en donnant à chaque usager une juste place au sein d’une ville aisément parcourable et à hauteur d’enfants.

Une attention particulière est portée au développement des mobilités décarbonées, avec le renforcement de l’offre de transports en commun et la création d’aménagements dédiés aux modes actifs. Aujourd’hui, train, tramway, métro, bus, navette fluviale, voies lyonnaises, aménagements cyclables et cheminements piétons larges et sécurisés sont autant de moyens mis à la disposition des habitants, salariés et visiteurs de La Confluence.

Le quartier a été conçu de telle sorte que **400 m** seulement **séparent chaque bâtiment d’une desserte de transports en commun.**

Surfaces piétonnisées depuis 2020

2021 :

cours Charlemagne : **6 000 m²**

2023 :

chemin des écoliers : **3 500 m²**

Place Hubert Mounier : **2 500 m²**

Allée Jeanne Barret : **500 m²**

Allée Susan Sontag : **500 m²**

2025 :

Place Truphémus : **2 500 m²**

Rue Louis-Thomas Achille : **500 m²**

2026 : rues Smith et Delandine

entre rues Charles Baudelaire

et De Pury : **500 m²**

Total : 16 500 m²



Rééquilibrer les modes de transport et expérimenter des solutions de stationnement et de mobilités alternatives

L'objectif de l'aménagement des espaces publics de La Confluence est de donner la priorité aux modes actifs, à l'intermodalité et aux transports en commun, afin de diminuer le nombre de déplacements en voiture, au profit d'une ville piétonne et cyclable.

Pour limiter la présence des véhicules particuliers dans le quartier, l'adaptation de l'offre de stationnement est un levier fort, notamment par le biais de la modification du Plan Local d'Urbanisme et de l'Habitat (PLU-H) de la Métropole de Lyon qui prévoira dans les nouvelles constructions la réalisation de 0.1 place de stationnement par logement. Parallèlement, le nombre de places sécurisées dédiées aux vélos est fortement augmenté.

Afin d'accompagner le changement des comportements, La Confluence envisage des solutions alternatives : mutualisation des parkings ouverts au public, expérimentation de sous-sols évolutifs des futurs bâtiments en mini centrale de mobilité pour s'adapter aux mobilités de demain et des décennies futures. Il s'agira également de développer l'offre d'autopartage en stations avec LPA au sein du parking Marché Gare et de l'étendre plus largement au quartier du Marché.

Développement d'une offre de logistique urbaine décarbonée



Dans le cadre du partenariat européen LEAD, la SPL Lyon Confluence est le pilote d'un « démonstrateur » qui prendra place au niveau -1 du Parc Marché Gare. En lien avec LPA, ce démonstrateur déploiera et testera, pendant une année, des solutions de logistique décarbonée du dernier kilomètre.

Les résultats de cette expérimentation permettront d'envisager une réplification de cette offre de service sur le territoire et notamment dans le cadre de la reconversion du centre d'échanges de Perrache.

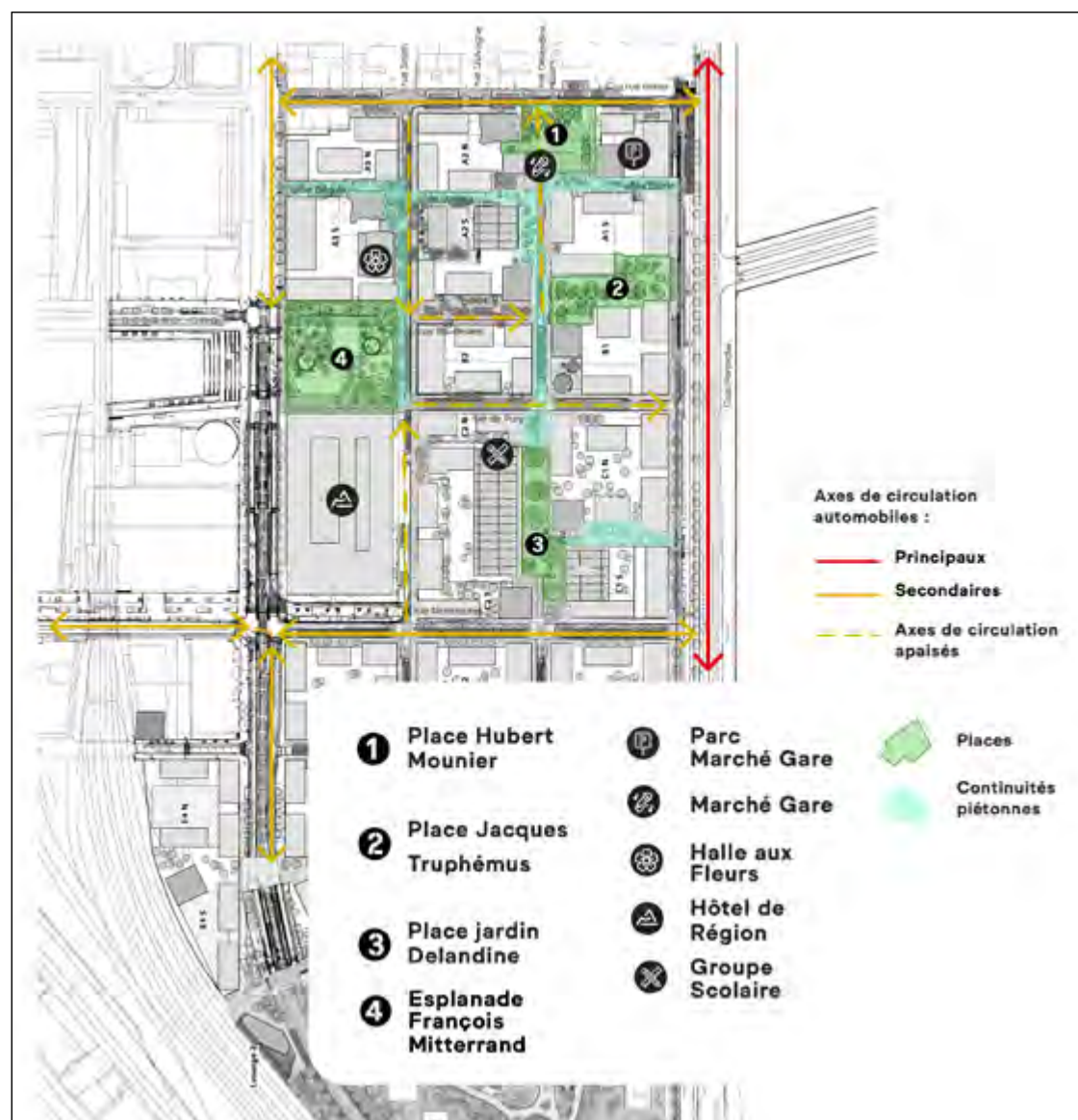
Confluence 2030, un schéma de circulation renouvelé

S'appuyant sur le principe des « super-îlots », le plan de circulation automobile permettra de marquer les axes principaux de déplacements voiture afin de continuer à desservir le Pôle de loisirs et de commerces tout en apaisant le reste des voiries au profit des modes doux. Il se doublera d'un jalonnement dynamique pour guider les automobilistes.

Un observatoire des mobilités

L'observatoire des mobilités aura vocation à étudier et analyser, dès 2023, la dynamique des mobilités sur le territoire de La Confluence, pour mieux suivre et accompagner l'évolution des besoins, des comportements et apporter l'information la plus appropriée aux usagers.

Les principes de circulation côté Rhône



2. Un espace public sobre et apaisé

Pour répondre à l'ambition d'un quartier sans voiture, l'offre de stationnement automobile de 250 places sur l'espace public, prévue dans le dossier de réalisation de la ZAC 2, est supprimée.

En lieu et place, les espaces publics offriront plus d'espace pour :

- les piétons ;
- l'accueil de mobilités alternatives à l'automobile (vélo, vélo-cargo, trottinettes) et à l'autosolisme (auto-partage) ;
- l'accueil des livraisons décarbonées au service des habitants et des activités économiques.



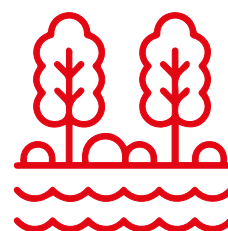
Les espaces publics côté Rhône

2,5 hectares

→ Place Hubert-Mounier
2 500m²

→ Place Jacques-Truphémus
2 500m²

→ Place-jardin
Chemin
des écoliers
3 500m²



Végétalisation et ville à hauteur d'enfant : concevoir autrement 2,5 hectares d'espaces publics

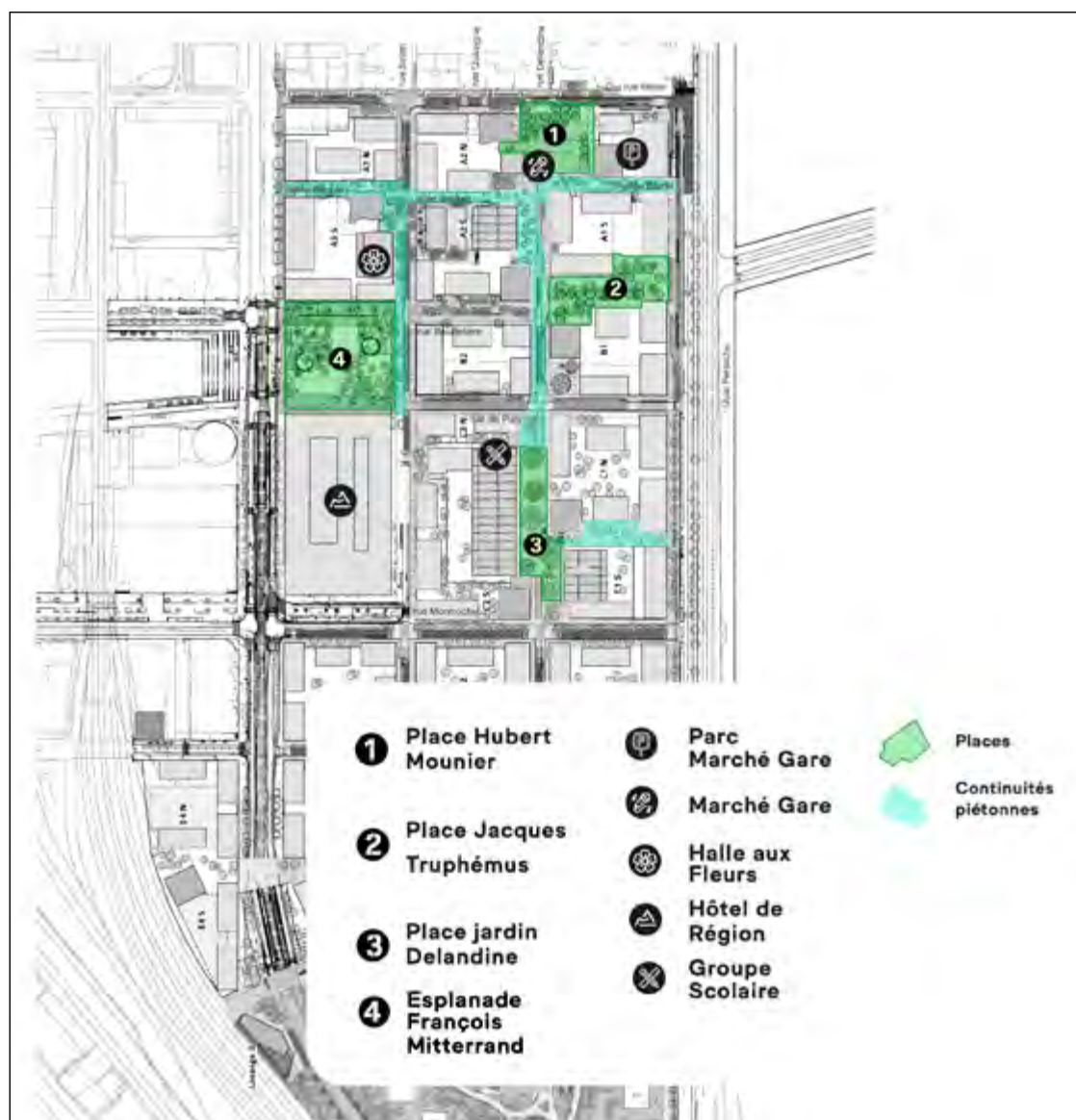
La végétalisation des espaces publics de la ZAC 2 sera renforcée, avec de nombreuses plantations le long des rues du quartier du Marché et deux nouvelles places de 2 500 m² chacune qui verront le jour en 2023 et 2025 (place Hubert Mounier et place Jacques Truphémus). De taille comparable à la place Gailleton ou la place Ampère, elles comprendront 1/3 d'espaces végétalisés et arborés.

La Transversale, en limite du quartier et du Champ, deviendra « l'Allée Canopée », une artère verte constituée de 12 000 m², dont 4 000 m² de sol vivant, et 660 arbres (260 arbres et 400 jeunes plants qui s'acclimateront à leur nouveau lieu de vie).

Celle-ci offrira un espace public apaisé en zone de rencontre, accueillant pour les piétons et les modes doux, agrémenté de lieux de fraîcheur et de fontaines. Ouvrant sur le cœur du Champ, une aire de jeux monumentale formera un équipement ludique majeur et un lieu de destination pour les enfants du quartier et de la Métropole de Lyon.



Les espaces publics
du quartier du Marché



Le chemin des écoliers

Afin de répondre aux objectifs de la « rue aux enfants » portés par la Ville de Lyon, la rue Delandine, face au futur groupe scolaire, devient une place jardin : « le chemin des écoliers ». Avec l'appui de la Métropole de Lyon, ce nouvel espace public végétalisé et piéton d'une surface de 3 500 m², accueillera 111 arbres.

70% de la surface sera désimperméabilisée et formera un nouveau lieu de fraîcheur. Cette place jardin sera composée de bosquets, comprenant des mini forêts pédagogiques, un jardin d'observation de la biodiversité et du mobilier ludique. Elle sera valorisée par des jeux de lumière : « les machines à couleurs ».



La rue Delandine : « le chemin des écoliers », 3500 m²



Après inflexions

Une place jardin, îlot de fraîcheur

→ **111** arbres et mini forêts en bosquet

→ **800 m²** de canopée

→ **70%** de sol désimperméabilisé

Usage :

→ Des bosquets comprenant : mini forêts pédagogiques, jardin d'observation de biodiversité, des usages et du mobilier ludique

→ Jeux de lumière : les machines de couleurs

Rue des Enfants

Dans le cadre du label « Ville amie des enfants », la Ville et la Métropole de Lyon aménagent des rues des enfants aux abords des écoles. Ces aménagements offrent une circulation plus fluide et plus d'espace aux familles, et donnent aux enfants la possibilité de se réapproprier l'espace, tout en permettant de répondre aux défis climatiques et environnementaux à plus long terme. 46 « rues des enfants » ont été réalisées ou sont en cours d'aménagement aux abords des établissements scolaires depuis le début du mandat, soit près de 7500 enfants concernés. Ces projets consistent à sécuriser, apaiser et

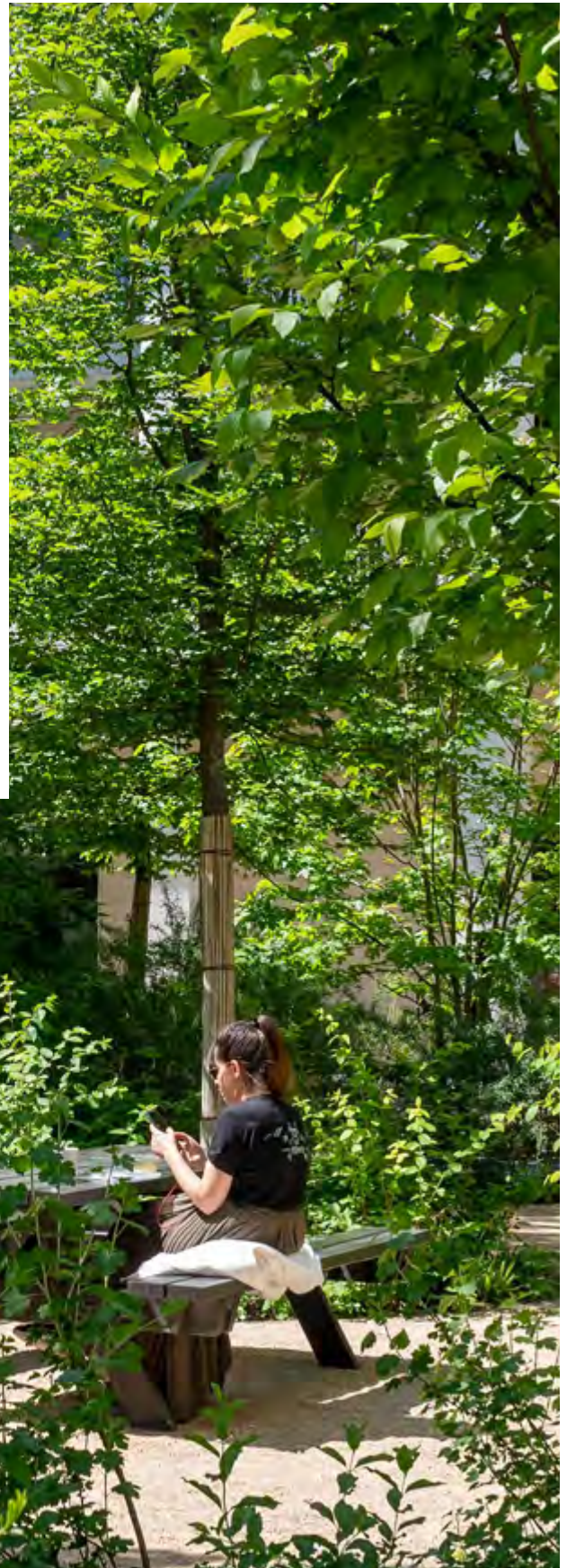
végétaliser les abords des écoles qui le nécessitent, après une phase de concertation menée principalement avec les acteurs scolaires et les enfants eux-mêmes. Cela passe notamment par la réalisation d'espaces de rencontre et de convivialité, l'élargissement de trottoirs, la réalisation de plantations, mais aussi l'expérimentation de la création artistique avec les enfants. 5 millions d'euros sont consacrés à ces projets sur la durée du mandat.

3. Favoriser la biodiversité

La SPL Lyon Confluence propose de mettre en œuvre un inventaire nature à l'échelle du sud de la Presqu'île. Ce bilan prendra en compte le neuf et l'existant, le privé et le public. Il s'agira d'élaborer un plan nature sur ce territoire avec l'objectif de favoriser la biodiversité animale et végétale sur la Confluence.

La Confluence offrira, à terme, 23,5 m² d'espaces verts à chaque habitant.

À l'échelle de la Métropole de Lyon, plus de la moitié des habitants disposent de moins de 100 m² de végétation utile, dont 300 000 avec moins de 25 m².



La végétalisation de la ZAC 2

En 2022 :

→ **210** arbres plantés dans le Champ et **674** jeunes plants

→ **262** arbres dans le quartier du Marché

→ **760** arbres et jeunes plants en pépinières. *Les pépinières accueillent des arbres particulièrement jeunes, qui commenceront à être plantés dans le Champ dès 2022. Ils s'adapteront et se développeront ainsi dans leur environnement urbain de destination. Ces pépinières permettront aussi la production d'arbres de formes naturelles pour le Champ, qui ne sont habituellement pas produites en pépinières. La palette des arbres et arbustes qui composeront le Champ est constituée en partie d'essences locales (frênes, charmes, érables, etc), adaptées au climat actuel, et d'autre part d'essences d'origine méditerranéenne (chênes verts, tilleuls, etc) qui résisteront aux températures élevées et aux sécheresses qui s'installeront au cours des prochaines décennies.*

En 2030 : 2 030 arbres plantés

→ **Le champ :**

En 2030, **1 000** grands arbres, soit **7 000 m²** de canopée.

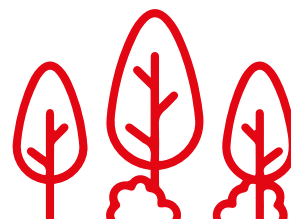
→ **Quartier du marché :**

En 2030, **1 030** arbres, soit **7 200 m²** de canopée.

→ **413** arbres supplémentaires par rapport au projet initial.

→ **14 200 m²** de canopée créée.

→ **20 500 m²** de places et de zones de rencontre.





PERRACHE : MIEUX RELIER LE NORD ET LE SUD DE LA PRESQU'ÎLE

La création du pôle d'échanges multimodal de Perrache dans les années 1970, qui a permis de faire passer tous les modes de transport, a créé une rupture urbaine majeure à Lyon. La métamorphose se poursuit avec la seconde phase du projet « Ouvrons Perrache » et la transformation du centre d'échanges.

La phase 1 du projet « Ouvrons Perrache », dont l'acte marquant a été l'inauguration du passage Péjot en juin 2021, a permis :

- le passage d'un tramway toutes les 2 minutes 30 ;
- la piétonnisation des abords de la station Suchet ;
- la requalification de la voûte ouest : depuis l'ouverture du passage France, on dénombre près de 360 000 passages de vélos

et trottinettes, soit environ 1 390 passages par jour (semaines et week-ends) et des pointes jusqu'à 2 400 passages sur une journée ;

→ 31 arbres plantés, dont 15 en remplacement ;

→ 240 nouvelles places pour les vélos aux abords du PEM Perrache.

La seconde phase qui s'amorce permettra de poursuivre la transformation du secteur en simplifiant les cheminements piétons et vélos, ainsi que la valorisation des espaces publics et des bâtiments.

7 millions d'euros HT de travaux d'investissement seront consacrés :

→ au retrait de 210 places de stationnement sur le parvis de la gare ;

→ à la désimperméabilisation de 2 500 m² de surfaces bitumées au profit d'espaces verts et de 80 arbres environ ;

→ à la création d'un nouvel axe cyclable entre le quai Perrache et Quai Rambaud par le parvis de la gare ;

→ à l'implantation de 1 000 places de stationnement vélo, dont 500 sécurisées.



L'ambition pour le futur :

Derniers franchissements de Perrache, la voûte Est et le passage piéton-cyclistes sous M6 et M7, sont autant de voies de continuité entre le nord et le sud de la Presqu'île. Leur réhabilitation assurera confort et sécurité pour les piétons et modes actifs.

De même, des interventions sur les rues Delandine, Smith et Seguin, contribueront à les rendre plus confortables pour les modes doux, grâce à de la végétalisation et du mobilier adapté.

¹ Suivant décision partenariale liée au CELP.



RETROUVER LE CONTACT AVEC LE RHÔNE

Objectifs

- Poursuivre la reconquête du site par le déploiement du Champ, y compris en direction des rives du Rhône.
- Investir les quais bas du Rhône dans la continuité du jardin du musée des Confluences.
- Donner envie de franchir le carrefour Pasteur et l'autopont : intervention artistique, mise en lumière, requalification de la M6-M7.

Pour cela, 3 pistes sont privilégiées

- **Aménager, au sein du réseau des voies lyonnaises, la piste cyclable** sur le quai Perrache avec un bouclage par le cours Charlemagne, en provisoire, afin d'accélérer la pacification de ce secteur très routier. Ce seront près de 900 m linéaires de piste provisoire en plus sur le quartier. Les aménagements définitifs seraient réalisés concomitamment à l'avancement des travaux de la ZAC 2.

→ **Aménager à terme plus de 8 000 m² d'espaces publics côté Rhône** pour rétablir un contact avec le Rhône dans la séquence de La Confluence.

→ **Poursuivre l'aménagement du Champ** en anticipation de la libération de la parcelle occupée par le cirque et les forains, en intervenant sur les voies Vuillerme et Nivière-Chol. La reconquête de ces voies passera par une végétalisation progressive. Cet urbanisme de transition est un marqueur de la renaturation souhaitée sur le quartier.





POUR SUIVRE ET RENFORCER LA DYNAMIQUE D'INNOVATION ENGAGÉE SUR LA CONFLUENCE

L'innovation constitue depuis l'origine l'un des principaux marqueurs de l'aménagement de La Confluence, tant dans la réintroduction de la biodiversité en ville, que dans la construction de bâtiments à haute efficacité énergétique, l'expérimentation de nouvelles mobilités ou encore la mise en place de dispositifs

innovants de concertation et de participation citoyenne.

Aujourd'hui, la recherche de l'innovation se poursuit pour accélérer la transition écologique de nos villes, au bénéfice du mieux vivre pour tous. Elle se veut démonstrative et répliquable.

1. Performance environnementale

Performance des bâtiments neufs

La performance environnementale va de pair avec la qualité de vie des habitants. Elle prend donc en compte un nombre important de facteurs : la qualité de l'air, les matériaux de construction, l'ensoleillement, le confort thermique... et bien sûr, la consommation énergétique.

Avec une cible de

100 kWh/m²/an

d'énergie primaire tous usages, le niveau de consommation des nouveaux îlots est **4x moins élevé** que la moyenne nationale.

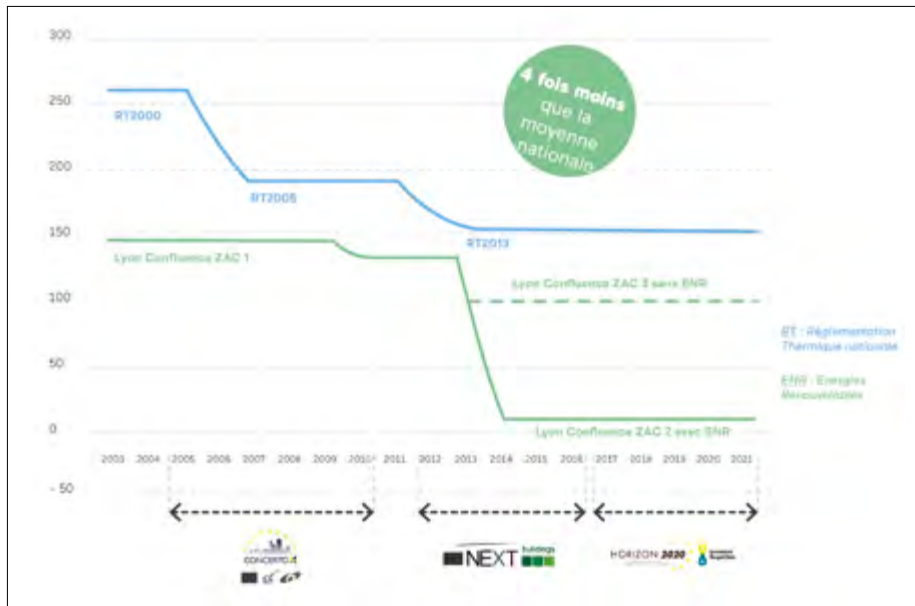
La question des coûts liés à la performance est également prise en compte. Le coût de construction, le niveau des charges fait partie des indicateurs qui sont suivis dès le début des projets immobiliers afin d'en assurer la maîtrise.

Le niveau de consommation énergétique des bâtiments construits à la Confluence est en avance de 2 réglementations thermiques.



La performance énergétique du neuf

Consommation énergétique en KWh/m²/an (énergie primaire tous usages)



Le niveau du contenu carbone des matériaux mis en œuvre dans la construction neuve peut être analysé au regard du label E+ C-.

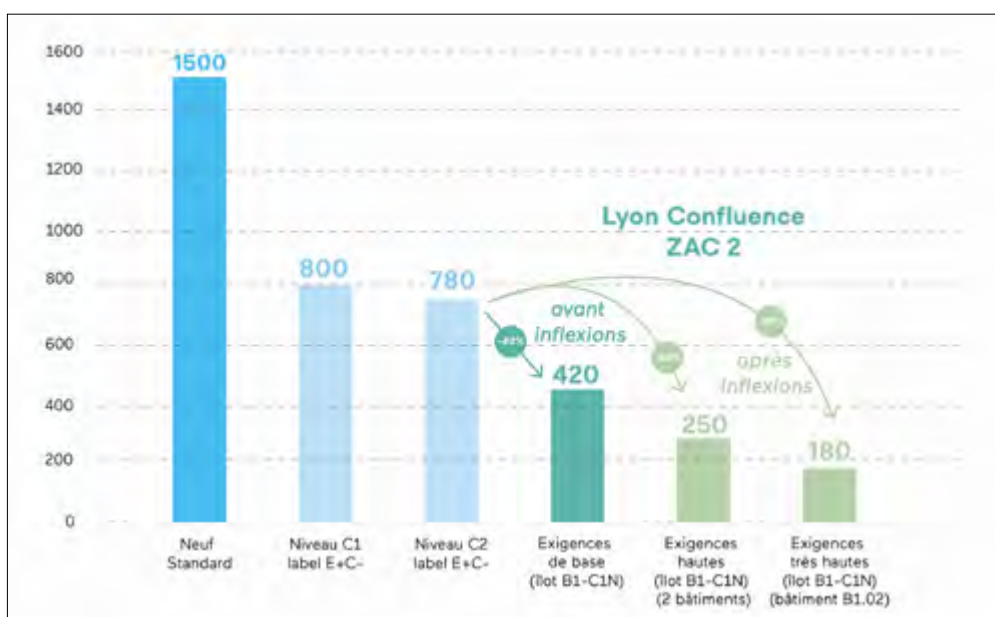
Le graphique ci-dessous permet de comparer les niveaux « carbone » :

- des bâtiments neufs standards ;
- des deux niveaux E+C- (C1 et C2).

Le niveau « ZAC 2 » correspond aux bâtiments en cours de construction. Le niveau « inflexion » correspond aux attendus des prochains projets.

L'utilisation de matériaux bio-sourcés

Niveau C (Eges PCE sur 50 ans) selon les règles actuelles du label E+C-



Qu'est-ce que l'immeuble Essentiel ?

La SPL Lyon Confluence poursuit cette démarche en s'appuyant sur l'expérience en cours menée sur l'îlot B1C1N. Le bâtiment Essentiel (22-26) favorise une construction très économe en émission de CO₂ et trouve un point d'équilibre entre sobriété et gestion intelligente des systèmes.

Avec l'immeuble Essentiel, l'architecte autrichien Dietmar Eberlé met le « bioclimatisme » au cœur de la conception architecturale pour réguler la température intérieure et la qualité des espaces entre 22 et 26°C, en toute saison, sans système technique, que ce soit le chauffage ou la climatisation.

Le fondement de l'architecture est de maintenir le corps humain à des températures adaptées tout au long

de l'année, en se protégeant du froid ou de la chaleur, par des procédés constructifs simples et ingénieux comme les jalousies lyonnaises pour lutter contre la chaleur ou des couleurs claires comme dans certaines villes méditerranéennes.

Le concept architectural de l'immeuble Essentiel (22-26) repose sur une régulation de la température intérieure et de la qualité de l'air des espaces, en toute saison, sans système technique, grâce à une conception climatique du bâtiment. Des murs épais, composés de brique creuse ou d'autres matériaux biosourcés permettent à la fois de se protéger des apports solaires tout en isolant le bâtiment, tandis que les murs et planchers intérieurs assurent une forte inertie pour stocker ou restituer les calories.





Performance des bâtiments existants

La Métropole et la Ville de Lyon, au travers de Lyon Confluence, se sont engagées fortement dans ce domaine en travaillant sur l'éco-rénovation et l'isolation thermique des bâtiments et en les raccordant au réseau de chauffage urbain déployé parallèlement sur le territoire.

L'action engagée jusqu'à présent a permis d'éco-rénover plus de 70 000 m² de logements et

d'équipements publics et privés sur le territoire de La Confluence. La cité Mignot est un bon exemple de rénovation énergétique : cet ensemble d'habitat à bon marché, construit en 1919, avec 150 logements sociaux (10 000 m²) est désormais composé de « bâtiments basse consommation ».

L'objectif aujourd'hui est de développer de nouveaux outils, de nouveaux modes de faire, de réaliser un inventaire du potentiel « éco-rénovable » du sud de la Presqu'île.

2. Produire de l'énergie renouvelable au profit des habitants

Les 13 000 m² (2,3MWc) de panneaux photovoltaïques installés à La Confluence produisent l'équivalent de la consommation de 500 logements classiques ou de 1 500 logements dans le quartier.

L'ambition est d'installer encore 1,2 MWc d'énergie photovoltaïque sur le territoire. La SPL Lyon Confluence conduira une étude afin de favoriser le développement de communautés énergétiques.

L'autoconsommation permet aux habitants de consommer directement la production d'une énergie renouvelable (photovoltaïque) issue de leurs bâtiments, d'en mutualiser les charges et les bénéfices.



La rénovation énergétique à Lyon Confluence

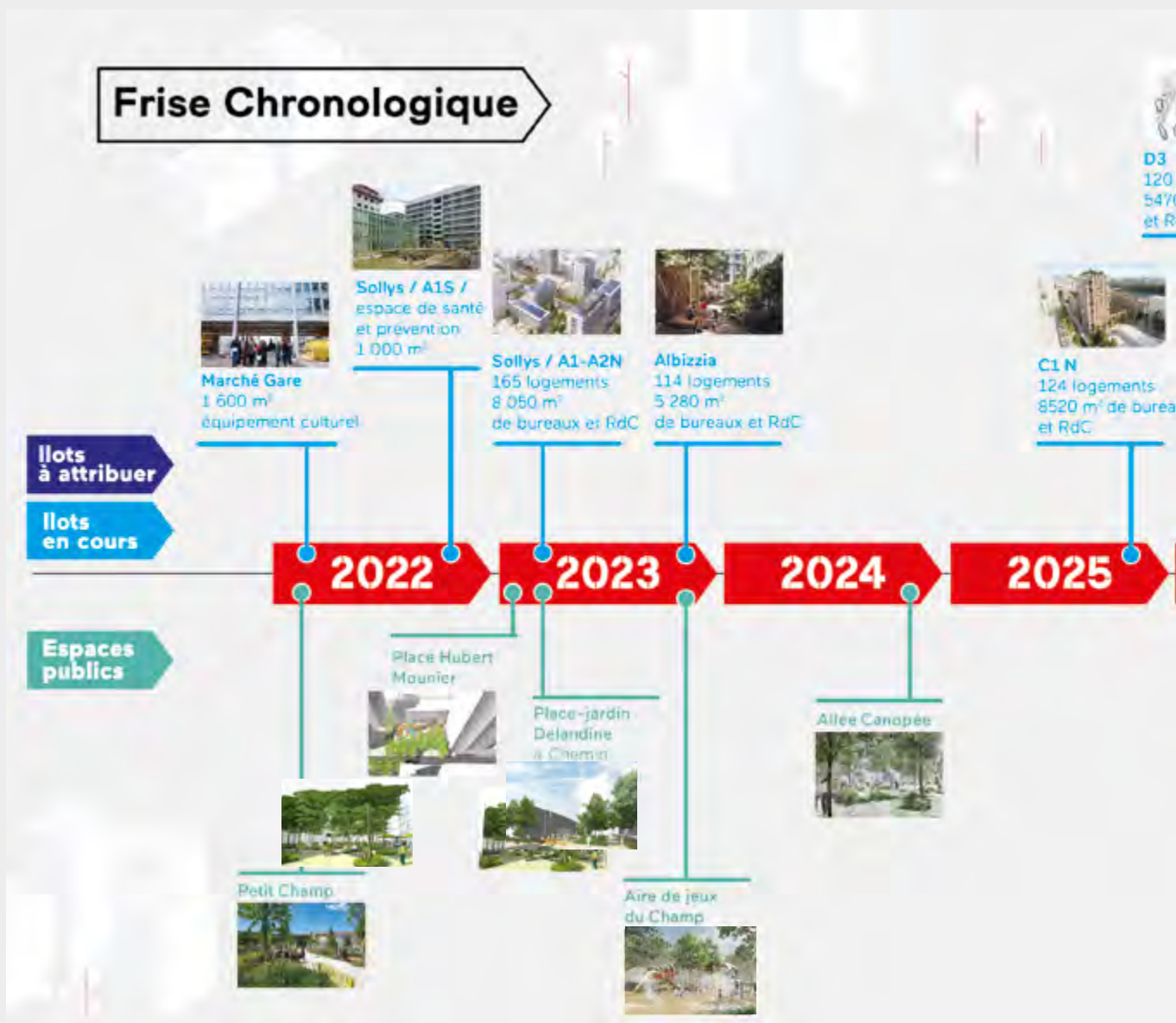
18 opérations

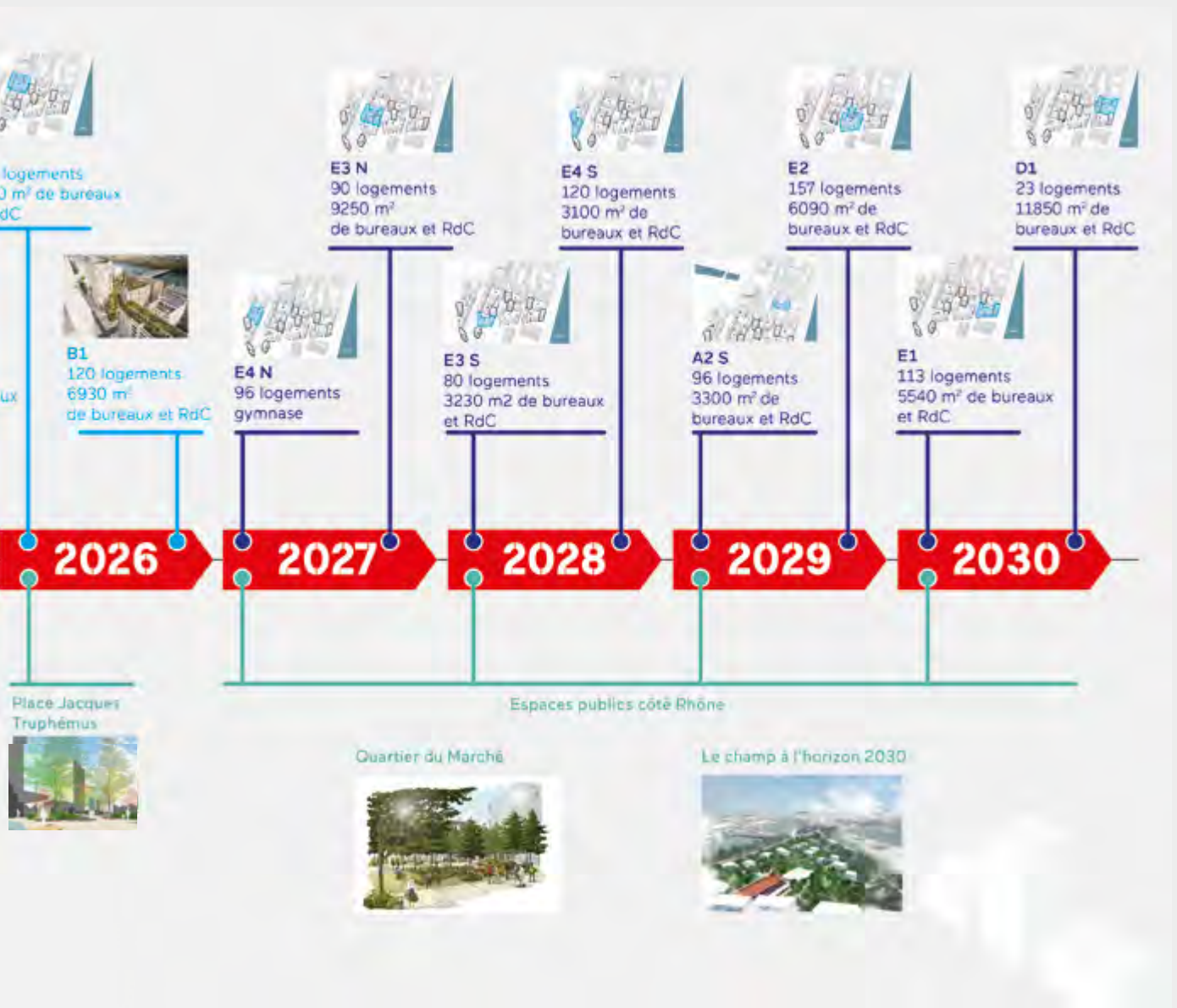


70 000 m² dont
30 000 m² de bureaux et équipements

600 logements dont
400 m² de logements sociaux

CALENDRIER PRÉVISIONNEL







A series of horizontal dotted lines spanning the width of the page, providing a template for writing.

Blank page with horizontal dotted lines for writing.

CONTACTS PRESSE

SPL Lyon Confluence

Géraldine Musnier

agencegeraldinemusnier@gmail.com

06 72 68 27 21

Flavie Cluzel

fcluzel@lyon-confluence.fr

04 78 38 74 00

Métropole de Lyon

Amandine Mollier

amollier@grandlyon.com

06 67 95 13 59

Ville de Lyon

Laetitia Latapy

laetitia.latapy@mairie-lyon.fr

06 16 81 43 66

MÉTROPOLE DE LYON

20 rue du Lac

CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03

grandlyon.com

VILLE DE LYON

1 place de la Comédie

69001 Lyon

lyon.fr

LYON CONFLUENCE

73 rue Smith

69002 Lyon

www.lyon-confluence.fr